

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

en exercice	15	L'an deux mille vingt-trois, le quatre du mois de mai,
présents	14	le Conseil Municipal de la Commune de GRAMMOND
votants	15	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CARTERON Patrice, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 avril 2023

PRESENTS : MM et MMES CARTERON GANDIN C. P. SEON J. GREGOIRE B. BONNIER P. GRANJON X. POINT L. VACHON T. BEYNEL M. GIANDOLINI D. CHIPIER L. POULAT JP. PADEL S. THELISSON G.

EXCUSÉ : M. VILLARD C.

PROCURATION : M. VILLARD C. a donné procuration à M. SEON J.

Secrétaire élue pour la durée de la session : M. BEYNEL

OBJET : REVISION LOYER APPARTEMENT MAISON COMMUNALE AU 1^{ER} JUILLET 2023

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de réviser le montant du loyer de l'appartement de la maison communale occupé actuellement par Monsieur JOURDAN Jérémy.

En effet, le loyer est révisable annuellement à partir de l'indice INSEE de référence des loyers.

Considérant que l'indice du 1^{er} trimestre 2022 est de 133,93 et que celui du 1^{er} trimestre 2023 est de 138,61.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE d'appliquer une augmentation de loyer comme suit à l'appartement de la maison communale à compter du 1^{er} juillet 2023 :

Loyer actuel : 277,25 €

Loyer révisé : 286,94 €

Ont signé au registre le Maire et la secrétaire de séance.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,
M.BEYNEL,



Le Maire,
P. CARTERON,



Transmis au représentant de l'Etat le 16 mai 2023

Publié le 16 mai 2023